



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 24 mai 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 de notre règlement interne, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Justice.

Les autorités belges ont observé entre 2019 et 2020 une forte augmentation du nombre d'affaires de pédopornographie, avec un bond de 95%. Aussi, la fondation « Childfocus.be », qui lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs en ligne, a enregistré un nombre record de signalements d'images d'abus sur mineurs pendant la même période.

Ceci a amené le Gouvernement belge à augmenter les subsides à ladite fondation afin de lui permettre un traçage plus efficace des auteurs par le biais de l'outil canadien « Arachnid » qui est selon les experts très efficace en la matière.

- Nous aimerions dès lors savoir de Madame la Ministre si une augmentation comparable des affaires de pédopornographie a été observée au Luxembourg ?
- Combien de ces affaires ont donné lieu à des poursuites et le cas échéant à quelles peines ?
- Quels sont les partenaires du Gouvernement dans ce domaine ?
- L'outil canadien est-il utilisé au Luxembourg pour traquer auteurs et utilisateurs de ces publications illicites ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Dan Biancalana
Député